

FICHE INDIVIDUELLE DE L' AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT

(Personnel de direction, personnels enseignant et administratif d'État uniquement, logé du 01.01.2016 au 31.12.2016
y compris les entrants ou sortants en cours d'année 2016)

Bénéficiaire du logement	
Nom et prénom de l'agent	
Grade de l'agent	
<u>s'il s'agit d'un nouvel arrivant indiquer le nom du prédécesseur</u>	
Le logement :	
adresse du logement	
Nombre de pièces (<i>indispensable</i>) :	
Date d'entrée dans les lieux : <i>Pour tout agent nouvellement logé, préciser l'ancienne affectation et si l'agent bénéficiait déjà d'un poste logé</i>	
Valeur locative annuelle brute 2016 (reprendre celle portée sur l'avis de taxe d'habitation 2016 reçue par l'agent fin 2016) L'abattement de 30% qui concerne les personnels logés par NAS sera calculé et appliqué par nos services. Vous devez donc inscrire la valeur locative brute sans cet abattement. <u>Joindre impérativement une photocopie recto-verso de la taxe d'habitation 2016.</u>	
Valeur des accessoires (chauffage, eau, gaz, électricité) 2016 Inscrire: - Le montant réel si celui-ci est inférieur au forfait - Le forfait si le montant réel est supérieur au forfait	

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET ou HORS DELAI IMPLIQUERA UN CALCUL SUR UNE BASE FORFAITAIRE
(nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire)

Etablie certifiée et exacte le :
Le chef d'établissement

Cachet de l'établissement